

CONDITIONS GENERALES DE VENTE 2022

CAFE DE PARIS

Article 1 : Application des conditions générales de vente

Les présentes Conditions Générales de Vente s'appliquent, sans restriction ni réserve à tout achat des services de réservation de chambres d'hôtel et de prestations annexes proposées par l'hôtel aux consommateurs et clients non professionnels. Ces Conditions Générales de Vente sont à la disposition des clients sur notre site internet. Toute réservation implique donc de la part du Client l'adhésion entière et sans réserve aux présentes conditions. Le choix et l'achat d'un service est de la seule responsabilité du client.

Article 2 : Modalités de réservation et d'acompte

La réservation peut s'effectuer en direct à l'hôtel, par courrier, par e-mail, par téléphone et via le site internet de l'établissement. Sauf dernière minute, ce mode de réservation fait l'objet d'une confirmation par l'hôtel. Si la réservation est effectuée sur les sites de nos partenaires, ou directement auprès d'un de nos partenaires, aucune confirmation de l'hôtel n'est envoyée au client.

- Réservation non annulable et non remboursable

La vente ne sera considérée comme définitive qu'après l'encaissement de l'intégralité du prix du service et de l'envoi au client de la confirmation de réservation.

- Réservation avec annulation gratuite

Le délai d'annulation gratuite diffère selon la date du séjour, voir critères ci-dessous :

- 2 jours avant l'arrivée : du 01 Janvier au 26 Mai et du 06 Novembre au 31 Décembre.
- 7 jours avant l'arrivée : du 27 Mai au 06 Juillet et du 29 Août au 05 Novembre.
- 14 jours avant l'arrivée : du 07 Juillet au 28 Août.

Passé le délai d'annulation gratuite, l'établissement exige l'encaissement de l'intégralité du prix du service.

Il appartient donc au client de vérifier l'exactitude de la réservation et de signaler immédiatement toute erreur.

Chaque réservation est nominative et ne peut en aucun cas être cédée à un tiers.

L'Hôtel se réserve le droit d'annuler ou de refuser toute réservation d'un Client avec lequel il existerait un litige relatif au paiement d'une réservation antérieure.

Pour toute prestation, Le Café de Paris peut exiger un numéro de carte bancaire ou de carte de crédit en garantie.

Article 3 : Tarifs

Les services proposés par Le Café de Paris sont fournis aux tarifs en vigueur sur le site internet de l'établissement lors de l'enregistrement de la réservation.

Nos tarifs sont exprimés en euros TTC, la taxe de séjour est en supplément. Les tarifs ne comprennent pas les boissons et diverses prestations supplémentaires (blanchisserie, restaurant, ...) dont le client pourrait vouloir bénéficier à l'occasion de son séjour sauf conditions particulières.

Article 4 : Arrivées / Départs

Pour tous les clients, les chambres réservées sont mises à disposition à partir de 16h le jour d'arrivée. Elles doivent être libérées au plus tard à 12h le jour du départ, tout dépassement de ce délai pouvant entraîner la facturation d'une nuitée supplémentaire au tarif public affiché.

A son arrivée, il sera demandé au client de présenter sa pièce d'identité afin de s'assurer de son obligation de compléter une Fiche de Police.

Article 5 : Annulations

- Réservation non annulable et non remboursable

En cas d'annulation ou modification de la réservation par le client, pour quelque raison que ce soit, une somme correspondant à 100% du montant total prépayé sera de plein droit facturée au client. Il en sera de même en cas de non présentation du client à la date prévue de son arrivée.

- Réservation avec annulation gratuite

Le délai d'annulation gratuite diffère selon la date du séjour, voir critères ci-dessous :

- 2 jours avant l'arrivée : du 01 Janvier au 26 Mai et du 06 Novembre au 31 Décembre.
- 7 jours avant l'arrivée : du 27 Mai au 06 Juillet et du 29 Août au 05 Novembre.
- 14 jours avant l'arrivée : du 07 Juillet au 28 Août.

En cas d'annulation de la réservation par le client passé le délai d'annulation gratuite, pour quelque raison que ce soit, la somme en intégralité du séjour sera de plein droit facturée au client, à titre de dommages et intérêts, en réparation du préjudice subi.

Tout séjour réservé ou commencé à l'hôtel est dû en intégralité conformément à la réservation effectuée par le client. Il ne sera opérée aucune réduction ou remise en cas de non-venue ou de départ anticipé, à l'initiative du client, quel qu'en soit le motif.

Article 6 : Modalités de paiement

Le paiement du solde devra se faire le jour de votre départ avant 12h00.

Il est payable par cartes bancaires (Visa, MasterCard, American Express ...), espèces (montant de moins de 1000€), chèques vacances (uniquement 2 par paiement, quel que soit le montant).

Article 7 : Transport

Il est précisé que l'Hôtel n'assure aucune prestation liée au transport. Il ne pourra donc en aucun cas être tenu responsable des problèmes liés au transport des clients (retard, annulation, etc.)

Article 8 : Accès Wifi

Un accès WIFI gratuit permettant aux clients de se connecter à internet est proposé. Le client s'engage à ce que les ressources informatiques mises à sa disposition par l'hôtel ne soient en aucune manière utilisées à des fins de reproduction, de représentation, de mise à disposition ou de communication au public d'œuvre ou d'objets protégés par un droit d'auteur ou par un droit voisin, tels que des textes, images, photographies, œuvres musicales, œuvres audiovisuelles, logiciels et jeux vidéo, sans l'autorisation des titulaires des droits prévus aux livres Ier et II du code de la propriété intellectuelle lorsque cette autorisation est requise. Si le client ne se conforme pas aux obligations précitées, il risquerait de se voir reprocher un délit de contrefaçon (article L.335-3 du code de la propriété intellectuelle), sanctionné par une amende de 300.000 euros et de trois ans d'emprisonnement. Le client est par ailleurs tenu de se conformer à la politique de sécurité du fournisseur d'accès internet de l'hôtel, y compris aux règles d'utilisation des moyens de sécurisation mis en œuvre dans le but de prévenir l'utilisation illicite des ressources informatiques et de s'abstenir de tout acte portant atteinte à l'efficacité de ces moyens.

Article 9 : Manquements, dégradations par le client

Le client accepte et s'engage à utiliser la chambre en bon père de famille. Aussi tout comportement contraire aux bonnes mœurs et à l'ordre public amènera l'hôtelier à demander au client de quitter l'établissement sans aucune indemnité et/ou sans aucun remboursement si un règlement à déjà été effectué.

Le client s'engage à n'inviter aucune personne dont le comportement est susceptible de porter préjudice à l'établissement, ce dernier se réservant le droit d'intervenir si nécessaire.

Article 10 : Assurance détérioration, casse, vol

Le client est responsable de tout dommage, direct ou indirect, que lui-même pourraient causer au cours du séjour et s'engage à supporter les coûts engendrés par ces dommages.

L'hôtel décline toute responsabilité pour les dommages de quelque nature que ce soit (vol, dégradations, incendie...) affectant les biens de toute nature (effets personnels, matériels) apportés par le client, l'organisateur, ou appartenant aux participants, quel que soit l'endroit où les biens sont entreposés (parking, salons, chambres, coffres forts des chambres etc...).

Le client est invité à souscrire une assurance spécifique en cas de présence de gros matériel ou biens de valeur dans la mesure où la responsabilité de l'établissement ne pourra être engagée en cas de détérioration ou de vols desdits biens.

Des mini coffres forts sont à la disposition du client dans les chambres, ne constituant pas de garantie.

Les effets, bijoux, valeurs, liquidités doivent être déclarés et déposés au coffre central de la réception de l'hôtel.

De même, tout colis, paquet, etc. livré à l'hôtel avant et pendant l'hébergement pourra être réceptionné par l'hôtel mais en aucun cas ce dernier ne pourra être responsable de tout incident, toute détérioration, nombre de colis incorrect, colis abîmé, tout problème de livraison. Le Client s'engage en cas de problème à s'adresser directement auprès du fournisseur ou du transporteur.

Article 11 : Animaux

Les animaux ne sont pas admis dans l'hôtel. Tout client qui se présenterait accompagné d'un animal se verra facturé un supplément de 50€ par jour.

Les animaux sont cependant autorisés au restaurant et au bar, dès lors qu'ils sont tenus en laisse.

Article 12 : Tabac

Il est rigoureusement interdit de fumer dans l'établissement conformément à la loi du 2 Janvier 2008. Le client sera tenu responsable des dommages directs et/ou indirects, consécutifs, résultant de l'acte de fumer dans l'hôtel. Il sera par conséquent redevable d'un supplément de 150€ en plus de l'intégralité du montant des frais de nettoyage et de remise en l'état initial de l'élément ou l'espace endommagé.

Article 13 : Force Majeure

L'établissement pourra se dégager de ses obligations ou en suspendre l'exécution s'il se trouve dans l'impossibilité de les assumer du fait de la survenance d'un événement exceptionnel, ou d'un cas de force majeure, et notamment en cas de destruction totale ou partielle de l'établissement, grève, ... etc.

Article 14 : Réclamations et litiges

Toute contestation ou réclamation doit être adressée à l'hôtel par lettre recommandée avec accusé de réception dans un délai maximum de 8 jours après le départ. Passé ce délai, aucune réclamation ne pourra être satisfaite. En cas de litige et faute d'accord amiable, les tribunaux compétents seront ceux du lieu de situation de l'établissement concerné.